

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE MONTCALM MUNICIPALITÉ DE SAINT-LIGUORI

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ AVIS PUBLIC

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité que :

Étant donné les élections municipales 2025, le calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal doit être modifié.

La séance ordinaire prévue le 10 novembre 2025 aura lieu le 17 novembre 2025.

L'heure de la rencontre est identique à l'heure proposée au calendrier, soit 20 heures.

DONNÉ À SAINT-LIGUORI, ce 30e jour du mois d'octobre 2025.

Benoît Grimard, directeur général

et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Benoît Grimard, directeur-général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Liguori, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-annexé en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil, entre 12 h et 16 h, et sur le site Internet www.saint-liguori.com ce trentième jour d'octobre de l'an deux mille vingt-cinq.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 30e jour du mois d'octobre 2025.

Benoît Grimard, directeur général

et greffier-trésorier